



# CHSCT 2

16/03/2026

M. MARCHAND préside et ouvre la séance à 10h30 en présence des membres suivants (cf. feuille d'émargement jointe)

M. SAOUDI, proviseur Adjoint, est secrétaire de séance.

**ODJ :**

## **1. POINT DE SITUATION SANITAIRE**

## **2. MISE EN PLACE DE SOLUTIONS ALTERNATIVES**

1. Constat est fait par le proviseur d'une situation complexe et intenable en l'état : avec 910 élèves, seulement 6 toilettes en service au second degré, 4 en maternelle et quasiment aucun facilement accessible pour les élémentaires, : le fonctionnement du LFCDG est très fortement dégradé sur le plan sanitaire. Les travaux étant retardés et ne pouvant avancer plus vite, Il est par conséquent nécessaire de mettre en place un scénario pédagogique entendable et raisonnable pour l'accueil décent et régulier de nos élèves.

Les membres du bureau de l'APE précisent l'origine de leur décision de travaux, qui part d'un souci de mettre à disposition des sanitaires propres et aux normes attendues. La présidente et la vice-présidente conviennent du fait qu'un phasage étalé aurait été bien plus avisé. Le proviseur Adjoint souligne à la commission que les choses sont maintenant faites et que l'objectif commun est, au final, d'offrir des sanitaires de qualité aux usagers.

Un tour de table met en lumière les points suivants :

- Un nombre de toilettes bien trop insuffisant (exemple : 6 toilettes pour 550 élèves au collège et au lycée)
- L'agent technique alerte des risques d'une surexploitation du peu de sanitaires à disposition.
- L'infirmière fait le signalement suivant : des élèves qui évoquent des douleurs, du stress permanent lié à l'angoisse de pouvoir ou non passer aux toilettes, des enfants qui n'ont pas pu se retenir et qui se sont fait dessus, des élèves qui se retiennent trop longtemps et prennent des risques de santé, des situations dramatiques et parfois humiliantes (exemple d'une élève qui s'est cachée car elle n'a pu gérer ses règles).

- L'élève déléguée souligne que les élèves sont sous pression, voulant éviter le retard en classe et se privant d'eux-mêmes du temps de lavage des mains. Les infirmières confirment pourtant une disponibilité habituelle en eau et en savon, sur les toilettes qui restent fonctionnelles.
- Les enseignants, notamment au 1<sup>er</sup> degré, informent des retards pris sur les enseignements. En effet, la sécurité des élèves étant en jeu, aucun enfant ne peut se rendre sur les toilettes élémentaires sans la présence de l'enseignant, qui emmène toute la classe en même temps (20 à 30 min de temps de passage / Demi-journée à minima).

2. Les paramètres à envisager autour de la réponse pédagogique sont de deux types :

- Soit une accélération des quatre chantiers pour livrer le plus tôt possible tout ou partie des lots attribués aux deux entreprises. La présidente de l'APE presse les entreprises pour cette réduction de délai. Une réunion tripartite (APE/DIRECTION/ENTREPRISES) doit suivre la CHSCT et permettre un éclairage technique. Des réponses sont donc attendues sur les délais.
- Soit une modalité d'accueil des élèves en mode dégradé, avec une combinaison d'enseignement distanciel et d'enseignement en présentiel.

En fonction des paramètres qui éclaireront la Direction, une décision sera prise sur la modalité de prise en charge des élèves.

La séance est close à 11h30

Le secrétaire de séance



Lycée Français Charles de Gaulle  
Abdelkader SAOUDI  
Proviseur Adjoint

Le président de séance



Proviseur